

PERMANENCES MEDECINS :

Les patients doivent composer le 15.

PERMANENCES PHARMACIES :

Non communiquées.

AMBULANCES :

Ambulances Vincent : 04 73 51 23 23

CABINETS INFIRMIERS :

Beaufils - Goncalves - Delorme - Farnier :

Tél. : 04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : Tél. : 06 28 49 10 57

Chevreux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condat Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

VETERINAIRES : 04 73 51 29,21 (animaux de

ferme). 04.73.53.64.44 (animaux de compagnie, bovins, chevaux).

DEPANNERS/REMOQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

TAXIS :

DENIS : 04 73 53 00 17/ 06 85 92 71 23

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

URGENCES: POMPIERS 18

GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

SERVICES D'AIDES A DOMICILE

- **A.D.M.R. ABRI :** 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- **ANTARÈS SERVICES :** 1 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 80 04 56

- **APAMAR :** 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

RELAIS PETITE ENFANCE

9 av. de Thiers - Tél : 09 81 46 23 68

rampecourpiere@cctdm.fr

● **Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**

EFS (Espace France Services)

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi

9h/12h30 et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi

9h/12h30 et 14h/17h et samedi 9h/12h30

MISSION LOCALE : tous les lundis avec ou

sans rendez-vous. Tél. : 04 73 80 49 69 ou

06 71 80 86 86. accueil@mission-locale-

thiers.com

SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -

subventions aux propriétaires) - Sur RDV

- les 1ers mardis du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

PASSERELLE : permanences les jeudis de

8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous. Con-

tact: PLACET Mélanie au 07-54-35-42-66 ou

par mail à melanie@passerelle-thiers.fr

ASSISTANTES SOCIALES : Maison des

solidarités à Thiers 04.73.80.86.40 de 9h à 12h et

de 14h à 17h.

CPAM : sur RDV au 3646 ou via mon compte

AMELI : les mardis de 8h30 à 11h45, les

mercredis de 9h à 12h en visio et les jeudis à

partir de 14h.

CAF : Permanence tous les mercredis de 9 h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

CARSAT : sur RDV au 3646, demander le

service social

OPHIS : ☎ 04 73 41 16 16

CONCILIATEUR DE JUSTICE : en mairie, les 1er

et 3ème mercredis du mois de 14h30 à 17h

sur rendez-vous uniquement au 06.07.82.90.83 ou

guy.delsescaux@conciliateurdejustice.fr

● **ÉTAT-CIVIL**

Toutes nos condoléances à la famille de :

Madeleine PAULET veuve de SEVERAC

décédée le 23 novembre 2022.

● **CIMETIÈRE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

VIVRE À COURPIÈRE

Journal de la Ville de

N° 03/2023 Semaine du 19 janvier au 26 janvier 2023

● RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

Cette année, la Commune de Courpière réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la Commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la Commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier vous seront distribués par l'agent recenseur.



SABLONNIERE Claude



PICARD Nelly



SAINT-ANDRÉ Gabriel



SOUILLOT Mélanie



BRASSART Catherine



NACER Vanessa



CHIAB Elsa



JARROUX Sandrine



ANGELY Suzanne



GABRIEL Valérie



FEUR Gaëlle

● VŒUX DU MAIRE AUX CORPS CONSTITUÉS, AUX COMMERÇANTS, ARTISANS, ENTREPRENEURS ET RESPONSABLES DES ASSOCIATIONS (2ÈME PARTIE)

« Nous passons maintenant aux projets 2023, qui sont enthousiasmants, même si le contexte économique et environnemental complique nos prévisions.

Nous ne devons pas vous cacher que nous avons des difficultés à monter le budget 2023 dans ce contexte financier de mauvaises nouvelles et d'incertitudes.

PERMANENCE DU MAIRE

Madame Le Maire, Christiane SAMSON, reçoit sur rendez-vous.

PERMANENCES DES ADJOINTS

Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, conseiller défense, référent ambroisiois) : sur rendez-vous du lundi au vendredi, les après-midis

Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, vie économique) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, séniors, handicap) : tous les jeudis de 10h à 12h ou sur rendez-vous

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : tous les lundis de 9h15 à 11h15

Atlantique DE LAVERNAY (attractivité - tourisme, patrimoine et festivités) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Conseillers municipaux Délégués :

Thierry CIERGE (urbanisme)

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers)

Conseillers municipaux : ALEJO Élodie,

ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie,

BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE

Philippe, DUCHER Eric, EPECHE Huguette,

QUÈRE Michel, LAFORET Dominique,

LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric,

LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE

Isabelle, SALGUEIRO Carole, TOURON

Danielle.

Elu d'astreinte : 06.30.65.81.64

PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

En Mairie de Courpière :

- **Eric DUBOURGNOUX** : les 1^{er} et 3^{ème} mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

eric.dubourgnoux@wanadoo.fr ou eric.dubourgnoux@puy-de-dome.fr

- **Aude BURIAS** : les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

aude.burias@puy-de-dome.fr

MAIRIE

SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15. Accueil possible dès 8h30 sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

BIBLIOTHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h
Mercredi et vendredi 14h - 18h
Samedi 10h - 12h

CCAS

Sur rendez-vous au 04 73 53 01 21,
Et le jeudi de 10h00 à 12h00.

SERVICE DE L'EAU

Sur rendez-vous.

SERVICE URBANISME

Accueil du public :

lundi de 14h à 17h, mercredi de 9h à 12h00 et jeudi de 9h à 12h00.

DÉCHETTERIE GRATUITE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au samedi. Horaires : 9h15 à 12h et 13h30 à 17h15

Nous sommes aussi très inquiets des effets de la crise énergétique sur les entreprises, les artisans, les commerçants, les ménages les plus précaires, les associations que nous ne pourrions pas accompagner autant que les années précédentes.

L'inflation fait basculer de nouveaux foyers dans la précarité, et le Centre Communal d'Action Sociale aura du mal à y faire face.

Le premier trimestre 2023 verra aboutir le projet dit « Petite Ville de Demain » que nous prévoyons de signer avec l'Etat sur nos engagements et ceux de nos partenaires co-financeurs pour Courpière à horizon 5, 10 et 15 ans ; difficiles à prévoir dans le contexte actuel où l'on manque de visibilité pour anticiper.

Les travaux d'aménagement de la placette Jules Ferry en espace fraîcheur, bien avancés, doivent se terminer par l'engazonnement et les plantations au printemps.

Les travaux de l'OPHIS, bien avancés eux aussi, sur la réhabilitation des logements vacants donnant 6 et 8 boulevard Gambetta, et 13 place Blaise Pascal, doivent aboutir dans le courant de l'année 2023 à la livraison de nouveaux logements en centre-bourg.

L'OPHIS mènera en 2023 la réhabilitation thermique des logements sociaux Pré de l'Hospice 2, situés 5 rue Abbé Dachet.

Nous sommes en bonne voie pour obtenir les financements sollicités permettant de démarrer, fin 2023, le chantier de réhabilitation, d'agrandissement et de mise aux normes du Cinéma Rex.

Beaucoup d'autres projets seront revus à l'aune de nos moyens financiers en 2023, et je ne peux pas, cette année, vous en dire beaucoup plus ; cela sera calé en fonction des moyens restants quand seront connues définitivement les effets de nos économies d'énergie, les prévisions de l'inflation, les hausses du coût des énergies et les compensations de l'Etat. Ces dernières risquent au final de concerner qu'un tout petit nombre de Communes, au vu des critères restrictifs annoncés, puis améliorés un peu depuis, mais encore très incertains à ce jour.

A titre indicatif, le doublement de notre facture d'énergie aurait pour conséquence de nous priver de la moitié de notre capacité d'autofinancement.

Cette situation d'incertitude rend difficiles les prévisions dès maintenant.

Nous nous devons d'assurer la continuité des services publics dont les habitants ont besoin et, depuis 30 ans, la libéralisation des marchés de l'énergie, qui considèrent l'électricité et le gaz comme une marchandise, nous mettent tous en difficulté ; les Communes, les familles, les associations, les entreprises, les commerçants, les artisans, les agriculteurs...

Nous réclamons des solutions à long terme pour protéger les collectivités locales comme les usagers et les entreprises : le retour aux tarifs réglementés et la reconstitution d'un service public unifié du gaz et de l'électricité, qui seul pourra permettre de se chauffer, se déplacer, produire de nouvelles richesses tout en assurant le respect des objectifs de la transition écologique et la sortie urgente des énergies fossiles.

Avec l'Association des Maires de France, nous demandons l'indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation, sinon les Communes seront financièrement asphyxiées.

Nous vous exhortons à rester unis face aux difficultés que nous avons à affronter ensemble.

Nous vous souhaitons le meilleur pour Courpière en 2023. »



INCIVILITÉS

Dans la nuit de vendredi à samedi, plusieurs containers ont pris feu dans différents endroits de la ville. Grâce à l'intervention des sapeurs pompiers ces incendies ont pu être arrêtés. L'élue d'astreinte était sur place pour assurer la circulation et les services techniques mobilisés avec un tractopelle pour retirer les obstacles sur l'avenue de Thiers. Face à ces actes condamnables qui ont fait des dégâts sur la voirie et le domaine public, la Commune porte plainte et demande à la Communauté de Communes et au Département d'en faire autant. Dans l'attente des premiers résultats de l'enquête de gendarmerie, Mme le Maire a demandé une réunion à Mme la Sous-préfète en présence des forces de gendarmerie, du SDIS et des services municipaux afin que de tels actes ne se reproduisent plus. Vous pouvez compter sur l'action déterminée de la Municipalité pour mobiliser afin de retrouver de la tranquillité comme cela a pu être obtenu place de la Libération.

DÉMARCHAGE À DOMICILE

Suite à plusieurs plaintes, le Maire de Courpière informe les habitants de la commune qu'aucun démarcheur à domicile ne peut se prévaloir d'être mandaté par la Mairie pour proposer des tarifs préférentiels sur l'électricité, le gaz, la fibre ou tout autre service. Nous demandons à tous et à toutes d'être très vigilants.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Concours : "Trompe l'œil à croquer" : on en mangerait ! Du 3 janvier au 31 mars

Réaliser un trompe-l'œil d'une entrée, d'un plat ou d'un dessert.

Votre trompe-l'œil doit être appétissant, et donner l'illusion d'un véritable mets.

Contrainte : Aucun matériau utilisé ne doit être comestible : c'est de la fake food !

On attend vos réalisations avant le 15 février, elles seront exposées du 17 février au 31 mars !

Tout public- Renseignements et inscriptions : 04 73 51 29 55

.../...

◆ **Exposition : « Les secrets du Studio Cabriole »**
de Léa ENJALBERT,

Du 17 janvier au 18 février

Venez admirer « en vrai » le décor en pop-up, affiche de l'édition des Jeunes pousses 2022 réalisé par l'artiste Léa ENJALBERT. Entrez également dans les coulisses du Studio Cabriole (fondé par Léa ENJALBERT et Florine PAULIUS). Vous découvrirez des décors et personnages originaux en papier découpé, des séquences d'animation, des éléments de pré-production etc... Et connaîtrez ainsi toutes les étapes de réalisation d'un film d'animation.

Entrée libre - **A découvrir aux horaires d'ouverture de la médiathèque - Renseignements au 04 73 51 29 55**

Dans le cadre de la programmation des Jeunes Pousses 2022-2023, Léa ENJALBERT, illustratrice de l'affiche de cette édition entame sa tournée à Courpière.

Elle animera

◆ **l'Atelier « Fabrique et anime ton pop-up »**

Fabrique ton univers miniature en papier et donne-lui vie grâce à la magie du cinéma d'animation.

Mercredi 15 février : 10h-12h ou 14h-16h

Enfants à partir de 5 ans accompagnés d'un adulte ou à partir de 7 ans en autonomie.

Inscription obligatoire à la bibliothèque au 04 73 51 29 55

◆ **Concours bookface : du 3 janvier au 31 mars**

Un « Bookface », c'est un portrait photo réalisé en plaçant un livre devant son visage.

Le principe : Intégrer la couverture d'un livre dans un cadre particulier pour créer une illusion d'optique ! Souvent, ce sont des montages avec des visages ou une partie du visage. Il s'agit de faire en sorte que ce soit le plus réaliste possible. Il est possible de rajouter des gestes, des positions, des attitudes, pour un résultat encore plus amusant.

Avec quel personnage aimeriez-vous « faire corps » ? Soyez inventifs, créatifs, amusez-vous comme sur les exemples ci-contre à créer votre portrait inédit à l'aide d'une couverture de livre !

On attend vos photos avant le 15 février, elles seront exposées du 17 février au 31 mars !

Tout public. Renseignements et inscriptions au 04 73 51 29 55



◆ **Ateliers créatif animé par Françoise, bénévole: Iris Folding**
Samedi 28 janvier à 10h

Le pliage de l'iris est une technique artisanale en papier qui consiste à plier des bandes de papier coloré de manière à former un dessin. Le centre de la conception forme un iris, une forme qui rappelle le diaphragme à iris d'un objectif d'appareil photo.

Public : ados et adultes

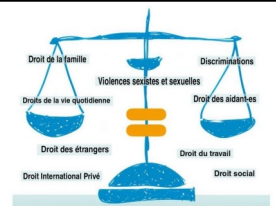
Gratuit - Durée : 2h - Rens. et inscriptions : 04 73 51 29 55

● NOUVEAU À COURPIÈRE - CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF63)

Le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF63) propose des permanences d'information juridique.

Un juriste du CIDFF63 vous accueille gratuitement et en toute confidentialité le **deuxième vendredi de chaque mois entre 9h30 et 12h.**

La prise de rendez-vous se fait au **06 62 00 60 53.**



● PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS (DGFIP)

Une **permanence de la DGFIP** se tiendra le **vendredi 20 Janvier 2023** de 9h à 12h au sein de l'Espace France Services de Courpière. Un agent des Finances Publiques vous recevra sur RDV. Ce RDV est à prendre sur le site impot.gouv.fr dans votre espace personnel. N'hésitez pas à solliciter les agents de l'EFS pour être accompagné dans cette démarche.

● COLLECTE DES ENCOMBRANTS MÉNAGERS

Les prochaines collectes des encombrants ménagers sont programmées **les mardi 24 janvier et jeudis 2 et 23 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 15 juin, 20 juillet, 17 août, 7 septembre, 5 octobre, 2 novembre et les 7 et 14 décembre 2023.**

Inscriptions au 04.73.80.26.60 (Actypoles Thiers) - Service réservé aux particuliers.

Infos associatives

● SECOURS POPULAIRE

Nous vous informons que le magasin du Secours Populaire, situé en haut de l'avenue de la gare, **sera ouvert le matin du samedi 21 Janvier de 9h à 12h.** Cette permanence se rajoute à celles du mardi matin et mercredi après-midi. Venez nombreux, vous y découvrirez des vêtements de tout âge et objets divers à petits prix.

● AMICALE PHILATÉLIQUE ET CARTOPHILE DE COURPIÈRE

L'assemblée générale de l'Amicale Philatélique et Cartophile de Courpière se tiendra le samedi 21 janvier à 17h00 dans sa salle du bâtiment rose (face à la bibliothèque), Place Jean Payre.

Ordre du jour : rapport moral et financier 2022, paiement des cotisations 2023, élection ou reconduction du bureau, activités et projets 2023, questions diverses.

Toutes les personnes qui collectionnent timbres, cartes postales, capsules de champagne... qui désirent s'informer ou rejoindre l'association seront les bienvenues.

● APEL ISP SAINT-PIERRE

L'association des parents d'élèves de l'Institution Saint Pierre organise son loto annuel le **samedi 28 janvier à partir de 13h00 à l'espace Coubertin à Courpière.**

Les bénéficiaires de cet événement permettront de subventionner les projets des classes.

Le gros lot est un bon d'achat pour un voyage d'une valeur de 1 000 euros.

Les cartons sont vendus avec des tarifs dégressifs allant de 4 euros le carton jusqu'à 20 euros le lot de 8 cartons.

Pour des renseignements vous pouvez nous contacter via notre messagerie apel@institution-saint-pierre.fr ou notre page Facebook <https://fb.me/e/2RREC5wSj>



Infos Diverses

● CANTINE SCOLAIRE

Menus du 23 au 27 janvier

Lundi : brocolis vinaigrette, fish and chips, yaourt ou fromage, fruit de saison.

Mardi : salade composée au quinoa, bœuf au jus de pommes, salsifis persillés, fromage blanc, gâteau 4 quarts maison.

Jedi : salade au petits croutons, cassoulet maison, yaourt ou fromage, poire à la menthe.

Vendredi : velouté aux 7 légumes, œufs brouillés, haricots verts, yaourt ou fromage, fruit d'hiver.

● MESSES

- Samedi 21 janvier à 18h00 : Olliergues
- Dimanche 22 janvier à 11h00 : Courpière

● MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Le marché hebdomadaire de Courpière se déroule les mardis matins de 8h à 12h30 en centre bourg, il se transforme en foire mensuelle le 3ème mardi de chaque mois.

● À SAVOIR

- La Boul'anges, avenue de la Gare, change ses horaires :
Mardi/jeudi/vendredi : 5h30-13h00 et 15h00-19h00 - Mercredi : 5h30-13h00 et 16h00-19h00
Samedi et dimanche : 6h00/12h30

- Votre crèmerie From'Délices vous souhaite une belle année 2023, santé, prospérité et joie à tous.
Votre crèmerie fermera du mardi 17 janvier au dimanche 22 janvier 2023 et vous reviendra en forme le mardi 24 janvier.
Merci de votre compréhension.

● LOCATIONS

Pour les immeubles concernés par le permis de louer, seules les annonces ayant obtenu l'accord « permis de louer » pourront être publiées.

● CLUB DES MONTS D'Auvergne

CONCOURS DE BELOTE COURPIERE, dimanche 29 janvier 2023

Le Club des Monts d'Auvergne perpétue la tradition : depuis des décennies il a l'habitude d'organiser un grand concours de belote, salle d'animation à Courpière.
Cette année encore le concours est doté de lots importants.
Vous êtes attendus nombreux dès 14h : venez passer un après-midi convivial !
Le prix de la doublette est fixé à 18 euros et chaque participant repartira avec un lot.

● CINÉMA REX

LE MENU - États-Unis 2022 - Thriller, épouvante-horreur -
Durée : 1h48

OPÉRATION GRIZZLY - Russie - Hongrie 2022 - Animation
- Durée : 1h30

LE PARFUM VERT - France 2022 - Comédie, policier -
Durée : 1h41

LE TOUBILLON DE LA VIE - France 2022 - Drame -
Durée : 2h01

Vendredi 20 janvier à 20h30
Lundi 23 janvier à 20h30

Samedi 21 janvier à 14h30
Dimanche 22 janvier à 11h00

Samedi 21 janvier à 17h30
Dimanche 22 janvier à 17h30

Samedi 21 janvier à 20h30

Infos sportives

● TENNIS CLUB COURPIÈRE

Championnat 15/18 ans : les jeunes du club ont fait carton plein ce week-end.
Victoire des garçons contre Issoire 2/1. Jules Dupuy en simple et en double avec Gabin Barry.
Victoire des filles contre Chamalières 2/1. Eloïne Del'homme et Lucie Fougerouse dans les simples.
Le club organise un stage de tennis la première semaine des vacances de Février (6 au 10 février).
25 euros pour 5 heures.
Tel: 0647835210

● ASSOCIATION COURPIÉROISE DE VOLLEY-BALL (A.C.V.B.)

- Vendredi 20 janvier à 20h : l'ACVB 2 (équipe mixte adulte) se déplacera à Clermont pour jouer contre USAM 2 (Gymnase du collège de l'Oradou, Rue Clovis Hugues).
- Mercredi 25 janvier à 20h : l'équipe féminine adulte, l'ACVB F, se déplacera pour rencontrer PONT DE DORE à la Halle des Sports de Peschadoires.
Venez en nombre les encourager !

● UNION SPORTIVE COURPIÉROISE

Les résultats du week-end :

U10

- Perdu 0-4 VS St BABEL 3
- Perdu 0-9 VS VIC LE COMTE

U11

- Perdu 1-3 VS JOB - Lucas.V X1
- Perdu 1-2 VS St BABEL 2 - Baptiste X1
- U13 Gagné 2-1 VS LEZOUX - Mahé X2
- U15 Perdu 0-10 VS LIVRADOIS FOREZ
- U18 Perdu 1-2 VS DORE ALLIER GR - Mathieu X1

SE1 MATCH ARRÊTÉ

Les matchs du week-end :

- Samedi 21 janvier
U10 VS JOB et USC 1 - à 10h à JOB
U11 VS VIC LE COMTE et USC 2 - 10h à JOB
U13 VS BILLOM - 14h à BILLOM
U18 VS LEMPDES 2 - 15h à COURPIERE (BELLIME)
- Dimanche 22 janvier :
U15 VS ROMAGNAT - 10h à ROMAGNAT

● TENNIS DE TABLE COURPIÉROIS

Pour la première fois depuis la création du club le TTC va engager une 4ème équipe en championnat.
Cette équipe sera composée de jeunes joueurs (Maxence BEAUVOIR, Alex et Théo GARRIER, Mattis GROLET, Amaury MERLE) et encadrée par des adultes qui pourront compléter l'équipe lorsqu'il y aura des absents.

Venez les encourager lors de la reprise du championnat le **Vendredi 20 Janvier à l'Espace Coubertin**

- Équipe 1 en D1 vs CL Cournon 7
- Équipe 2 en D3 vs CLT-FD Cheminot 3
- Équipe 3 en D5 vs TT Billom 6
- Équipe 4 en D5 vs TT Vergongheon 5



MAIRIE DE COURPIÈRE - Département du PUY-DE-DOME - Place Cité Administrative
Code Postal 63120 - ☎: 04 73 53 01 21. Fax : 04 73 51 21 55.
Courriel : mairie@ville-courpiere.fr - Site Internet : www.ville-courpiere.fr
Edité et imprimé par la Ville de Courpière - Tiré à 2100 exemplaires - Gratuit
Directrice de la Publication et de la Rédaction : Christiane SAMSON - Dépôt légal à parution.
« Imprimé sur technologie d'impression à froid écoresponsable RISO »